



Clohars-Fouesnant

Noël blanc à Clohars

**Meilleurs vœux pour 2017 :
des étincelles plein les yeux, de belles surprises,
des projets aboutis et des errances fructueuses**





Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Pour rejoindre la mairie

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9H-12H30 / 14H-17H

Tél. : 02.98.54.60.09.

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Horaires de la bibliothèque

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H

Ty Lutins

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, à la crèche « Bateau bleu ».

Contact : Murielle GUILLEMER - 06.88.76.67.46.

Espace jeunes et ALSH, rue de la fontaine

Bruno au 06. 10. 68. 40. 65.

Ou www.espacejeunesecloharsfouesnant.jimdo.com

ALSH, accueil des enfants de 3 à 11 ans :

www.alshcloharsfouesnant.jimdo.com

Horaires de la déchèterie de Kerambris

Du 1^{er} avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30

Du 1^{er} oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H

Collecte des déchets le mardi

Horaires d'autorisation des activités bruyantes

En semaine : 8H30-12H15 / 13H45-19H30.

Le samedi : 9H-12H15 / 13H45-19H.

Le dimanche et jours fériés : 10H-12H.

■ Permanences

PERMANENCE EN MAIRIE

Assistante Sociale : Virginie Guillou, sur RDV au 02 98 76 24 24

Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC) : Benoît LAGOUTTE, sur RDV au 02 98 51 61 27 (pour les jeunes de 16 à 25 ans)

Centre local d'information et de coordination (CLIC), pour les plus de 60 ans :

infos, conseils, réponses à vos questions

(prendre RDV au 02 98 51 61 27, clic@ccpaysfouesnantais.fr)

Permanences à la CC du Pays Fouesnantais

(prendre RDV au 02 98 51 61 27, www.ccpaysfouesnantais.fr)

RAM (relais assistantes maternelles)

Stéphanie Lebeau et Sandra Touratier (prendre RDV au 02 98 54 61 26)

Architecte conseil : Monsieur Hubert Le Quéau, deux mardis par mois, de 11h à 12h, sur RDV au 02 98 54 60 09

CONTACTS UTILES

Bibliothèque

Mardi - mercredi - vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h30-12h

■ Faire une carte d'identité : ce qui change



Depuis le 1^{er} décembre sur le canton, seule la commune de Fouesnant est en mesure de délivrer une carte nationale d'identité. Calqué sur la délivrance des passeports, le nouveau dispositif prévoit de scanner les empreintes digitales du demandeur avec un équipement informatique spécifique, pour plus de sécurité. Cette machine n'est pas installée sur Clohars-Fouesnant.

Désormais, la nouvelle procédure est plus simple et plus rapide. Il s'agit de :

- faire une pré-demande en ligne sur internet <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
- noter le numéro attribué
- prendre contact avec l'une des mairies équipées
- rassembler les pièces justificatives (justificatifs d'état civil, de nationalité et de domicile, photo aux normes et timbre fiscal le cas échéant)
- se présenter au guichet de la mairie sélectionnée pour déposer son dossier et scanner ses empreintes digitales
- retirer sa carte nationale d'identité dans la mairie sélectionnée

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, une plate-forme mobile est prévue dans le département.

La carte d'identité est gratuite et valable 15 ans. Le renouvellement en cas de perte ou de vol coûte 25 euros.

■ Le parking de la mairie fait peau neuve



Le revêtement du parking de la mairie a été entièrement refait. Désormais le marquage des places de stationnement est plus clair et la disposition est plus pratique car en épis.

La place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite est plus large que les autres et disposée à proximité de l'entrée de la mairie.

L'usage et l'accessibilité du parking s'en trouvent donc facilités.

■ Nouveau service à Clohars



Adrien Caradec vient de s'installer sur la commune comme plombier-chauffagiste. Après un apprentissage et une expérience en entreprise, il se lance à son compte et propose ses services pour des travaux d'installation, de rénovation ou des dépannages : remplacement de chaudière, réfection de salle de bain, en neuf et en rénovation.

Contact : 06.83.84.03.06

caradec.ac@gmail.com

■ Les rendez-vous électoraux 2017

Dimanche 23 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 7 mai : 2^e tour des élections présidentielles

Dimanche 11 juin : 1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 18 juin : 2^e tour des élections législatives

■ Sommaire

EN PRATIQUE

2

- Nouveau service à Clohars
- Faire une carte d'identité : ce qui change
- RDV électoraux
- Le parking de la mairie fait peau neuve

EDITO DU MAIRE

3

- Sommaire et mentions légales
- Le mot du maire
- Question de civisme

ENFANCE ET JEUNESSE

4-5

- Au théâtre ce soir !
- Le marché de Noël de l'APE
- Les lauréats du concours de dessin de Noël

VIE ASSOCIATIVE

6-7

- Voyage en Irlande

VIVRE ENSEMBLE

8-9

- Cérémonie du 11 novembre
- Lettre d'un poilu de Clohars

ACTION MUNICIPALE

10-11

- Clohars version 2017
- Repas des anciens

LES DÉCORATIONS DE NOËL AU BOURG

12

■ Question de civisme

Déjections canines en bon français. Mais si l'on dit «crottes de chien» alors immédiatement on réagit.

Quand les rues, les trottoirs et les espaces verts sont minés, c'est la moutarde qui monte au nez...

Un chien produit environ 600 crottes par an. Il peut faire dans le caniveau mais ce n'est pas l'idéal. Un petit sachet, on ramasse et on jette dans une poubelle. Ça paraît simple et plein de bon sens.

Votre chien a tendance à faire sa crotte sur le trottoir. Soyez vigilant et équipé. Pensez à ramasser la crotte dans un sac. N'oubliez pas qu'il y a d'autres personnes et des enfants qui utilisent les trottoirs, les espaces verts publics, les aires de jeux. « Les trottoirs ne sont pas des crottoirs ».

Les déjections canines sont interdites sur l'espace public par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Essayons de conserver notre commune propre et agréable. Tout est finalement question de vie en société et de respect des autres.

■ Edito du maire



Tournons cette page 2016, au contexte particulier avec l'inquiétude liée à la montée du populisme, au terrorisme... pour finalement positiver. En 2017, nous devons être plus solidaires, plus tolérants afin de vaincre cette peur et mieux vivre ensemble.

L'Etat, dans le cadre de la nouvelle organisation du territoire, a transféré une partie des compétences communales vers les communautés de communes. Ainsi les offres de services se multiplient mais les recrutements aussi, tant et si bien que l'hôtel de la CCPF est trop petit et qu'il va falloir en construire un autre. La mutualisation des services pourrait alors avoir comme effet pervers l'augmentation des impôts. A Clohars, en 2016, nous avons réduit les dépenses d'investissements, maîtrisé celles concernant le fonctionnement, malgré les baisses de dotations, ce qui nous permet d'entrevoir l'avenir sereinement.

Pour 2017, les nouveaux projets apparaissent, les nouveaux hameaux aussi, avec de petits terrains aux prix abordables. Ils permettront d'accueillir de jeunes ménages et ainsi, nous l'espérons, maintenir le nombre de classes dans l'école. Dans une commune qui rajeunit, les demandes d'offres de services équivalentes et attractives s'intensifient. La création d'un espace associatif et d'un nouveau terrain de football seront certainement les bienvenus pour nos jeunes, leurs encadrants et les associations. Rassurez-vous, l'entretien des espaces verts et voiries est toujours au cœur de nos priorités. Un programme triennal d'entretien (éclairage public, enfouissement de réseau, trottoirs et voiries) est en préparation.

Soyez assuré, mesdames et messieurs les administrés, que les élus et le personnel communal compétent et polyvalent, ont à cœur d'assurer les missions de service public qui sont les nôtres, avec dévouement, fierté et honneur.

Je vous souhaite pour cette année 2017, bonheur, joie, santé et bien plus encore.

Bloavez mad !

Le maire
Michel Lahuec

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

Responsable de la publication : Michel Lahuec

Coordination : Isabelle Quéré

Rédaction : Michel Lahuec, comité de jumelage, Foen Izella, Camille Lebreton, Isabelle Quéré

Comité de relecture : commission communication

Crédits photos : René Glo, comité de jumelage, Clarisse Lemétayer, Isabelle Quéré

Mise en page et impression : Imprimerie du commerce – Quimper

Dépôt légal n°1 du 1^{er} trimestre 2017

Imprimé en France sur papier recyclé en 1200 exemplaires

■ Au théâtre ce soir !



La troupe des CM2.

« Squvidan, Squvidan... » criaient les sorcières ! La troupe de CM2-CE2 de l'activité TAP théâtre a ensorcelé le public de parents venus assister à la représentation.

La veille des vacances de Noël, Séverine Le Bihan a organisé un spectacle pour présenter le travail effectué avec les élèves pendant 11 semaines. Apprentissage du texte, ton de la voix, expression du visage, positionnement du corps, costumes, décor... Pour les plus grands, c'est déjà leur troisième année de théâtre en TAP et les progrès sont largement visibles.

De 8 à 10 ans, tous les enfants étaient fiers, à l'aise et heureux de jouer sur la modeste scène de l'espace socioculturel de Clohars. Peut-être une révélation pour certains...



Le spectacle des CE2 sur le père Noël.



Séverine Le Bihan

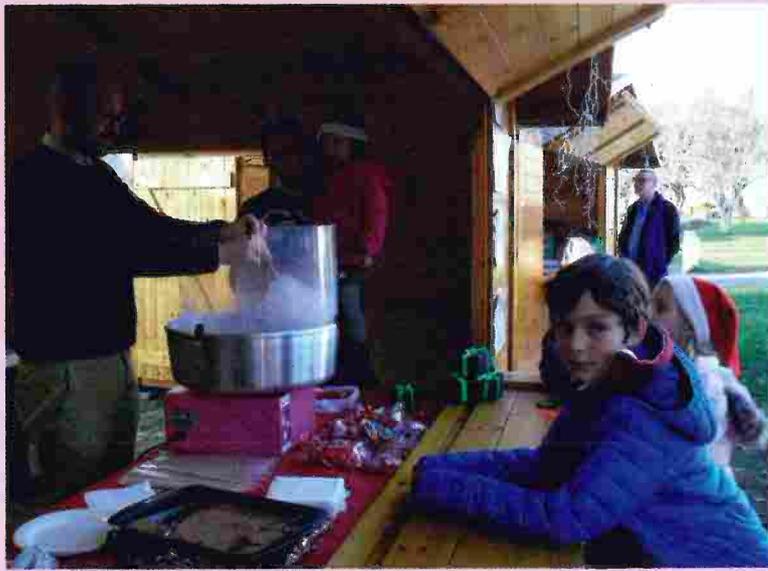
■ Le marché de Noël de l'APE

L'association des parents d'élèves a repris l'organisation du marché de Noël cette année en investissant l'esplanade des Mardis de Clohars : stands d'artisanat local, vin chaud, barbe à papa, déambulation du père Noël, spectacle, goûter et distribution de cadeaux...

Les enfants, et les parents, étaient ravis de ce rendez-vous joyeux et ensoleillé.

Vivement l'année prochaine...

*Le père Noël
a toujours du succès.*



La barbe à papa aussi !

*Des stands nombreux
et variés pour faire des
cadeaux à chacun : bijoux,
artisanats en bois
et tissus...*



■ Les lauréats du concours de dessin de Noël

Le thème de cette année était « Noël blanc ». Plus de 20 enfants ont participé, de 4 à 12 ans, certains à titre individuel, d'autres avec leur professeur d'école. Tous ont été inspirés car leurs dessins sont travaillés, précis, avec beaucoup d'idées et d'imagination.

Plusieurs catégories ont été distinguées pour pouvoir féliciter et encourager tous les participants : 4-6 ans, 7-8 ans, 9 ans, 10-11 ans et 12 ans. Les lauréats et chacun des participants ont reçu un prix, remis lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Tous les dessins sont exposés jusqu'au 10 février dans le hall de la mairie.



Louie Thurpeau, 12 ans



Lalie Hélias, 10 ans



Gaëlle Cosquéric, 9 ans



Héloïse Huet, 7 ans



Enzo Emery, 6 ans

■ Voyage en Irlande avec le comité de Jumelage Clohars-Oranmore

Un groupe de 30 personnes est parti rendre visite à nos amis irlandais d'Oranmore du 26 au 29 octobre. Le choix des vacances scolaires d'automne avait été retenu pour permettre aux enfants de participer à ce voyage : 3 étudiants et 5 élèves étaient ainsi du voyage.

Dans le groupe, il y avait ceux qui voyageaient en bateau et ceux qui voyageaient en avion. Les premiers sont arrivés sous le soleil à Cork et ont roulé à l'ouest pour découvrir le ring de Kerry, le parc national de Killarney. Les seconds sont arrivés le mardi soir à Dublin et ont tracé vers le centre Irlande pour une visite de la distillerie de Tullamore Dew et du site monastique de Clonmacnoise... Nous nous sommes tous retrouvés le mercredi soir à Oranmore centre.

Reçus au Maldron Hôtel, la soirée d'accueil fut classique : présentation des familles d'accueil, planning de visite, discours et distribution de cadeaux, des bonnets bretons à tous et des CD de musique aux familles d'accueil.

Jeudi, un car avait été affrété pour nous emmener dans le Burren : arrêt dans le désert, visite des falaises de Moher, arrêt au dolmen de Poulnabrone et au château de Dunguaire.

Jeudi soir, nous avons organisé un repas crêpes chez Kate, dont le restaurant a été métamorphosé : billig, crêpières, serveurs, musiciens ! Au moins 60 personnes étaient présentes et se sont régalingées des crêpes bretonnes blé noir et froment. Même le caramel au beurre salé avait fait le voyage ! La soirée s'est poursuivie au pub d'Oranmore.

Vendredi, longue route au milieu des lacs du Connemara : couleurs sublimes et paysages à couper le souffle, l'abbaye de Kylemore et ses superbes jardins.



30 membres du comité de jumelage découvrent les perles de l'Irlande.

Et déjà il faut penser au retour... Ça a été court, mais intense ! Comme à chaque fois, l'accueil a été XXL et nous remercions chaleureusement Gerardine Costello et Margaret Mc Nulty pour l'organisation du séjour, et toutes les familles pour avoir ouvert leurs maisons et pour nous avoir offert le couchage. De nouveaux liens d'amitiés se sont créés, d'autres se sont renforcés ...

En 2017, ça devrait être notre tour de recevoir la délégation irlandaise. On tâchera d'être à la hauteur de leur accueil.

■ L'écho des familles :



Maël le français et Ronan l'irlandais.

Stéphane, Clarisse, Yoann et Maël Le Metayer.

« Très agréable séjour et groupe très sympa. Nous avons retrouvé avec plaisir nos amis Irlandais, Denise et Paul, que nous avons accueillis en mai 2013. Nous espérons pouvoir accueillir la famille de Ronan, le correspondant de Maël dès 2017 ! Slan go foil. »



*L'abbaye de Kylemore
dans un décor envoûtant*

Famille Besnard.

Des souvenirs de moments heureux, de grande convivialité et de partage.

Nous avons été très touchés par l'accueil si chaleureux de nos amis irlandais et par la bonne ambiance dans le groupe. Pour l'organisation, tout était parfait.

Les paysages d'Irlande sont magnifiques même si le soleil n'est pas toujours au rendez-vous. Et puis, il y a l'ambiance des pubs avec musique, chants.....

Ces quelques jours à Oranmore nous ont permis de faire la connaissance de Lily et Pat qui nous ont si gentiment ouvert leur maison. Merci à eux deux. Nous espérons les revoir à Clohars-Fouesnant en 2017.

Clara Glo.

Je n'étais jamais partie dans un pays dans le cadre d'un jumelage et j'en suis très contente : c'était une belle expérience de rencontrer nos familles irlandaises ! C'était vraiment cool de voir la joie de vivre qu'avaient les Irlandais, dans les pubs.

Et sinon, l'endroit que j'ai préféré était le Connemara et Kylemore Abbey. Visiter Dublin, la nuit, pendant Halloween, c'était quelque chose à faire, et c'était vraiment génial aussi !

Josette et René Glo.

Notre voyage en Irlande fut un moment intense dans la vie de notre comité de jumelage Oranmore-Clohars-Fouesnant.

Nos petits enfants, Clara 13 ans et Baptiste 14 ans, ont découvert et aimé ces moments de partage. Plus doués que nous en anglais, notre famille d'accueil les a beaucoup sollicités comme interprètes afin de mieux se

connaître. La convivialité de nos amis n'est pas qu'une légende : elle est authentique, sincère et joyeuse.

Dans une brume se confondant avec l'eau du lac au pied d'une colline ayant revêtu sa parure d'automne, nous avons découvert l'abbaye de Kylemore et ses jardins. L'atmosphère paisible qui règne dans cet endroit et cette construction qui ressemble à un château de conte de fée sont propices à la détente, à la rêverie....

Nous avons quitté nos amis irlandais le cœur triste mais en ayant leur promesse qu'ils viennent nombreux nous visiter l'an prochain.

Eric et Babeth Ligen

Nous étions pour la première fois en Irlande, mais ce ne sera certainement pas la dernière ! En fait, nous sommes venus au jumelage un peu par hasard.

Pendant trois jours, nous avons donc sillonné les petites routes irlandaises et visité de nombreux sites qui valent le détour : Kinsale, Bantry, Clonakilty, le Drombeg Stone Circle, Kenmare, Killarney... surtout sous les flamboyantes couleurs d'automne.

Arrivés à Oranmore, nous avons beaucoup apprécié l'accueil simple et chaleureux des familles d'accueil et l'excellente ambiance du groupe. Les deux excursions faites en bus dans le Connemara et le Burren ont permis à chacun d'échanger et de faire connaissance... et les soirées au pub ont été animées et riches en discussions.

En bref, une première expérience très positive et qui laisse augurer de nouvelles et belles rencontres pour l'avenir.

Longue vie au jumelage Clohars Fouesnant – Oranmore !

■ Une fleur pour se souvenir d'hier et d'aujourd'hui



La campagne d'appel au don du Bleuet de France s'étend sur quelques semaines en novembre. Des milliers de bénévoles proposent cette fleur à la générosité des passants au profit de ceux qui ont tout donné ou qui donnent encore aujourd'hui pour notre liberté.

Le Bleuet de France poursuit sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants et les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui. Il met son savoir-faire au service de nouvelles victimes, notamment celles des attentats terroristes.

Il participe également à la transmission de repères et de valeurs auprès des plus jeunes.

Un travail de mémoire, qui prend tout son sens en cette année de célébration du 98ème anniversaire de la signature de l'Armistice, et qui honore celles et ceux qui ont combattu et combattent encore aujourd'hui.

Histoire de l'œuvre et de la fleur

La Première Guerre mondiale crée une rupture historique par sa violence, sa durée et sa dimension internationale, elle marque la fin d'une époque.

Pour faire face aux drames humains engendrés par ce conflit, l'Etat décide de créer des institutions pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de guerre et des anciens combattants.

En 1918, la fin de la Grande Guerre laisse derrière elle plus de 20 millions de blessés et d'invalides dont certains, gravement mutilés, ne peuvent plus travailler. L'histoire de la création du Bleuet de France débute à l'Institution Nationale des Invalides.

A l'origine, deux femmes donnent de leur temps, à l'écoute des souffrances de leurs contemporains : Charlotte Malletterre (fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides) et Suzanne Leenhardt. Toutes deux étaient infirmières au sein de l'Institution et souhaitaient venir en aide aux mutilés de la Première Guerre. Elles créent dès 1925 un atelier pour les pensionnaires des Invalides dans lequel ils confectionnaient des fleurs de Bleuet en tissu pour reprendre goût à la vie et subvenir en partie à leurs besoins par la vente de ces fleurs.



Des jeunes choisissent aujourd'hui de s'engager au service des valeurs de la République, en suivant une préparation militaire marine.

Pourquoi cette fleur ?

Cette espèce sauvage est choisie pour incarner le symbole national du Souvenir mais pourquoi ? Plusieurs hypothèses existent :

- Ce serait un héritage des tranchées, un souvenir de ces jeunes soldats arrivés dans leurs uniformes bleu horizon et baptisés « bleuets » par leurs aînés Poilus.
- Une fleur des champs dans le chaos des hommes puisque le bleuet, malgré l'horreur des tranchées a continué de pousser sur les champs de bataille (tout comme le coquelicot, fleur qu'adopteront les britanniques comme symbole).
- En hommage au bleu, couleur de la Nation, première couleur du drapeau tricolore.

Bientôt cette initiative se développe et prend une dimension nationale : la Nation veut témoigner de sa reconnaissance et venir en aide à ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse à défendre la France.

C'est pourquoi, il est décidé à l'occasion du 11 novembre 1934, de vendre, pour la première fois, les fleurs de bleuet fabriquées par les anciens combattants sur la voie publique à Paris : 128 000 fleurs seront vendues !

C'est une vraie réussite suivie d'une véritable reconnaissance car dès 1935, l'Etat décide de la vente officielle du Bleuet chaque 11 novembre partout en France. Après la seconde



Les anciens combattants décorés lors de la cérémonie du 11 novembre 2016.

Guerre mondiale, en 1957, l'Etat décide de créer un deuxième jour de collecte chaque 8 mai.

D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née une œuvre caritative unique en son genre qui a traversé le XXème siècle avec un objectif constant : soutenir les anciens combattants et victimes de guerre.

Aujourd'hui, à l'amorce d'un nouveau siècle, la vocation du Bleuets de France perdure et l'Œuvre agit sur de nouveaux fronts en favorisant, aux côtés des actions sociales traditionnelles, la transmission de la mémoire comme véritable vecteur de solidarité entre les générations.

■ La lettre d'un poilu de Clohars.



100 ans plus tard, les enfants de Clohars entendent les mots d'un jeune soldat mort pour la France.

Jean-Louis Héloret, instituteur à Briec, maréchal-des-logis au 83ème artillerie lourde, est mort le 13 mai 1916, à l'âge de 26 ans. Il était le fils de Christophe Héloret, agriculteur à Guéréven, maire de Clohars-Fouesnant de 1884 à 1896, puis conseiller d'arrondissement et de Marie Yvonne Clorennec. Issu d'une fratrie de 10 (6 filles et 4 garçons), trois de ses frères vont trouver la mort lors de la Première Guerre mondiale.

Jean-Louis Héloret est sur trois monuments aux morts : Clohars-Fouesnant, Briec et celui de l'Ecole Normale de Quimper, dédié aux instituteurs Morts pour la France.

Voici la dernière lettre qu'il adressait quelques jours avant sa mort, à Monsieur « T », Pierre Tydel, directeur du collège de la rue de la Paix à Briec entre 1906 et 1925. Lettre retrouvée par Foen Izella et lue lors de la cérémonie du 11 novembre 2016 à Clohars-Fouesnant par Cédric Héloret, petit-neveu de Jean-Louis Héloret.

Le 6 mai 1916

Mon cher Monsieur T.,

Voici un siècle que je ne vous ai pas donné de mes nouvelles. (...)

Je vous prie de m'excuser, car, malgré ma meilleure volonté, je n'ai pas pu faire autrement. Certes, ce n'est pas par paresse ou par oubli, c'est tout simplement par défaut de temps. Depuis mon départ de Vitry, j'ai dû fournir un travail monstre ! Nuit et jour, il a fallu marcher, piocher, pelleter et surtout tirer des coups de canon.

(...)

Je commence par vous dire qu'il ne fait pas beau y résister, mais avec des poilus de notre trempe, il n'y a rien à faire. C'est certainement le secteur le plus mouvementé de notre front français. Je campe ici depuis sept semaines ; j'en ai vu un peu de toutes les couleurs depuis mon arrivée. Tous les jours, nous avons cinq ou six attaques, en général très violentes. Toutes, sans exceptions, sont repoussées. Quel vacarme ! C'est inimaginable ! Fusils, mitrailleuses, crapouillots, canons de tous calibres, gaz asphyxiants, tout fonctionne en même temps. Un vrai tremblement de terre !...

(...)

J'ai été relativement malheureux dans les temps de neige et de pluie. Je n'avais pas d'abri pour me garantir contre le froid. Aujourd'hui que le beau temps est revenu, je respire de nouveau, je me sens revivre une fois de plus.

Dans cette fournaise, nous vivons comme de vrais sauvages (...) Nous sommes privés de tout ici : pas une goutte d'eau à moins de cinq kilomètres. Impossible de se désaltérer et encore moins de se nettoyer. Le « pinard » est encore plus rare. Où est donc ce bon cidre de Fouesnant. Je promets bien de me venger à ma première permission si, du moins, j'ai encore cette chance ! Quant à la boustifaille, ça va à moitié. Nous mangeons toujours froid, il nous est défendu de faire du feu, rapport aux avions qui cherchent continuellement à nous repérer.

(...) Vous excuserez mon écriture. Je vous écris sur l'affût de mon canon, dans un moment d'accalmie. Je vais reprendre ma place au quadrille !

Mes amitiés à toute la petite famille, sans oublier la grand-mère. Recevez, cher Monsieur T..., ma plus cordiale poignée de main.

J.L. Héloret

Clohars version 2017

L'achat du bois de Bréminou par la commune permet d'envisager un nouvel espace de respiration pérenne au centre bourg. Ce véritable « poumon vert » couvre 8 628 m² qui pourront être aménagés en aire de repos, de loisirs ou autres. La municipalité étudie différents projets pour 2017.



Le bois de Breminou

La vente de 2 217 m² rue de Bodinio au profit de l'Association Le Caillou Blanc entraînera aussi une modification du paysage autour du cimetière. L'association y prévoit la construction d'un foyer pour ses résidents.

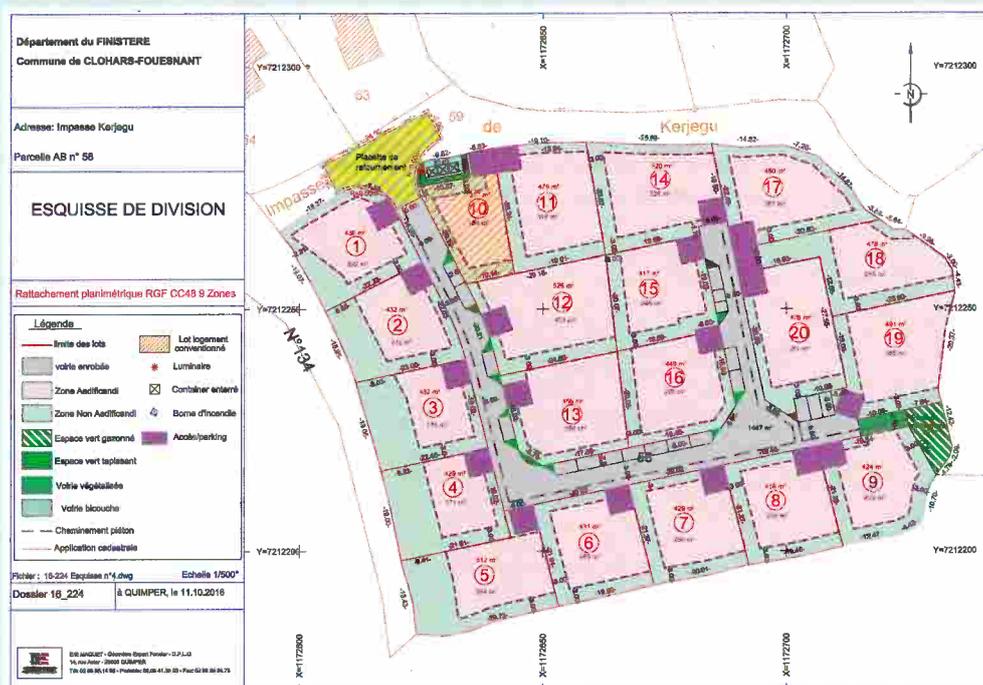
Du côté de Kerjégu, le permis d'aménager pour le domaine Hent Ar Moor a été déposé en décembre dernier. Le lotissement sera composé de 20 lots, de 429 m² à 526 m², dédiés à la première et seconde accessions à la propriété, favorisant l'installation durable et l'arrivée de nouvelles familles sur Clohars.

Le futur lotissement du Kreisker

Au centre bourg, 7 logements en PSLA (prêt social location accession) sont prévus : le domaine Kreisker comptera 31 lots de 340 m² à 484 m².

Par ailleurs, sur cette même parcelle, à l'angle Nord- Est, nous avons l'ambition de soutenir un projet d'habitat participatif. Il s'agit de particuliers qui se regroupent en copropriété pour concevoir un projet commun de logements individuels et de leurs annexes collectives.

Les projets avancent bien, notre commune aussi.



Domaine Hent Ar Moor

■ Le traditionnel repas des anciens

120 convives se sont retrouvés au restaurant Le Prat à Clohars-Fouesnant, pour rompre la monotonie quotidienne, se retrouver et faire de nouvelles rencontres.

Les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer ont reçu un colis de douceurs salées et sucrées livré à leur domicile par les élus. Les doyens du déjeuner étaient madame Marie Boussard, 90 ans et monsieur Jacques Agostini, 95 ans et 7 mois !

L'après-midi a été ponctuée de chants entonnés par certains participants et monsieur le maire.

Les textes de Maurice Chevalier, Michel Tonnerre, Serge Reggiani et des Sonerien Du ont résonné dans la salle.



Les membres du CCAS ont honoré nos aînés avec un panier garni, gourmand et généreux.



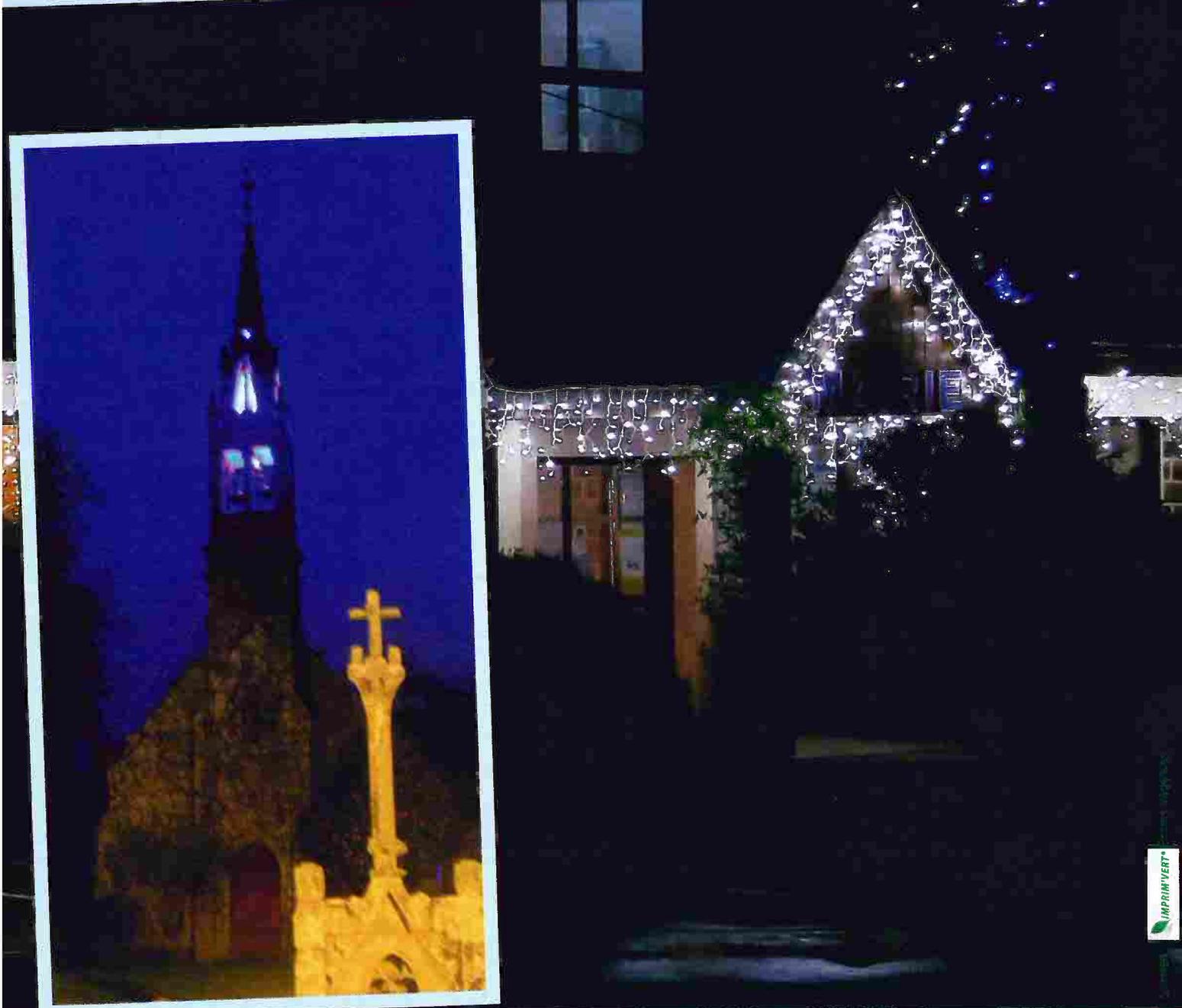
Ce rendez-vous annuel est toujours un grand moment de convivialité.



Elus et convives ont entamé quelques pas de danse.



120 convives remplissaient la salle de restaurant.



Coordonnées de la mairie :
Place de la Mairie - 29950 CLOHARS-FOUESNANT.
Tél. : 02 98 54 60 09
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication : Michel Lahuec, maire.
Dépôt légal n° 1 du 1^{er} trimestre 2017
Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.



IMPRIMERIE DU COMMERCE